

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 - fax: 02/227.56.99 Site internet : http://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

Bulletin d'information du jeudi 26 juillet 2018 à 10h30

Ozone:

- **Hier mercredi 25 juillet** : concentrations d'ozone élevées, **dépassement du seuil européen d'information dans 20 points de mesure dans tout le pays.**
- **Aujourd'hui jeudi 26 juillet** : risque de dépassement du seuil d'information européen sur la quasi-totalité du pays et **risque local de dépassement du seuil d'alerte européen (240 µg/m³).**
- **Demain vendredi 27 juillet** : risque de dépassement du seuil d'information européen sur une grande partie du pays.
- **Ce week-end**: Amélioration de la qualité de l'air

OBSERVATIONS

Hier mercredi 25 juillet

Hier mercredi 25 juillet, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois Régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans 20 stations de mesure en Belgique. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

Des dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés dans les stations suivantes :

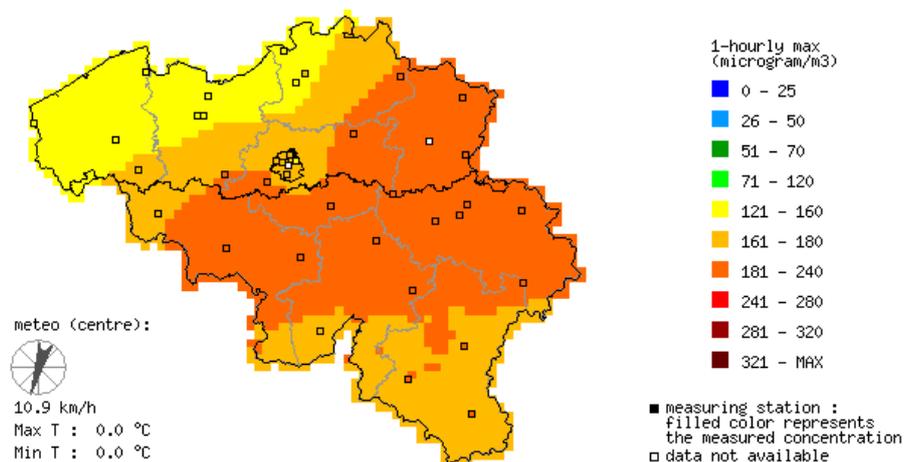
Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
42N016	Dessel	15h00 - 18h00	187 µg/m ³ à 17h00	170 µg/m ³ à 20h00
42N027	Bree	14h00 - 19h00	200 µg/m ³ à 16h00	184 µg/m ³ à 20h00
42N035	Aarschot	14h00 - 18h00	201 µg/m ³ à 18h00	182 µg/m ³ à 20h00
42N040	Sint-Pieters-Leeuw	15h00 - 19h00	194 µg/m ³ à 17h00	173 µg/m ³ à 20h00
42N046	Gellik	14h00 - 20h00	205 µg/m ³ à 17h00	190 µg/m ³ à 21h00
42N054	Walshoutem	14h00 - 19h00	199 µg/m ³ à 18h00	184 µg/m ³ à 20h00
43N063	Corroy-Le-Grand	14h00 - 19h00	194 µg/m ³ à 18h00	182 µg/m ³ à 21h00
43N066	Eupen	17h00 - 21h00	202 µg/m ³ à 18h00	185 µg/m ³ à 23h00
43N070	Mons	14h00 - 20h00	217 µg/m ³ à 18h00	191 µg/m ³ à 21h00
43N073	Vezein	13h00 - 21h00	194 µg/m ³ à 16h00	188 µg/m ³ à 21h00
43N085	Vielsalm	15h00 - 19h00	190 µg/m ³ à 18h00	177 µg/m ³ à 20h00
43N093	Sinsin	13h00 - 18h00	194 µg/m ³ à 16h00	186 µg/m ³ à 20h00
43N113	Saint-Ode	18h00 - 21h00	188 µg/m ³ à 20h00	176 µg/m ³ à 22h00

43N121	Offagne	18h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 20h00	174 µg/m ³ à 21h00
43N132	Habay-La-Neuve	21h00 - 22h00	183 µg/m ³ à 22h00	163 µg/m ³ à 24h00
43R221	Herstal	14h00 - 18h00	187 µg/m ³ à 17h00	175 µg/m ³ à 21h00
43R222	Liège (ISSeP)	14h00 - 17h00	187 µg/m ³ à 16h00	171 µg/m ³ à 19h00
43R240	Engis	14h00 - 18h00	201 µg/m ³ à 16h00	179 µg/m ³ à 20h00
44N051	Idegem	14h00 - 18h00	187 µg/m ³ à 15h00	177 µg/m ³ à 21h00
45R502	Lodelinsart	18h00 - 19h00	193 µg/m ³ à 19h00	172 µg/m ³ à 20h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 205 µg/m³ à Gellik (Lanaken), en Wallonie 217 µg/m³ (Mons) et à Bruxelles 179 µg/m³ (Berchem-Ste-Agathe).

Environ 44 % de la population belge a été potentiellement exposée à des concentrations d'ozone plus élevées que le seuil d'information européen de 180 µg/m³. Les personnes ayant fait des efforts importants lorsque les concentrations en ozone étaient les plus élevées subissent en moyenne une diminution (temporaire) des fonctions pulmonaires de 3 à 8 %.

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Wednesday 25/07/2018



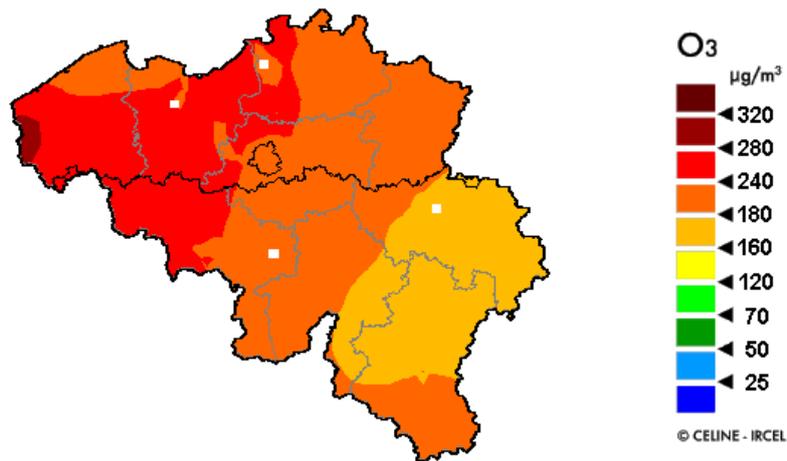
Concentration horaires maximales pour le mercredi 25 juillet 2018

PREVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui jeudi 26 juillet

Aujourd'hui, il fera également très chaud avec des températures maximales prévues qui atteignent 36°C. Le temps restera ensoleillé. Des cumulus se développeront dans l'après-midi et pourront conduire à des orages de chaleur isolé. Le vent sera faible de secteur sud à sud-ouest. Ces conditions météorologiques, couplées à l'accumulation des polluants des jours précédents, entraîneront une augmentation des concentrations d'ozone. **On prévoit des concentrations plus élevées qu'hier avec un dépassement sur la quasi-totalité du pays du seuil européen d'information de 180 µg/m³ ainsi qu'un risque local de dépassement du seuil européen d'alerte de 240 µg/m³ dans le nord-ouest du pays.**

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 175 et 250 µg/m³
- Seuil européen d'information de 180 µg/m³ : dépassement prévu sur la quasi-totalité du pays.
- Seuil d'alerte européen de 240 µg/m³ : risque de dépassement local, le risque sera plus élevé dans le nord-ouest du pays.

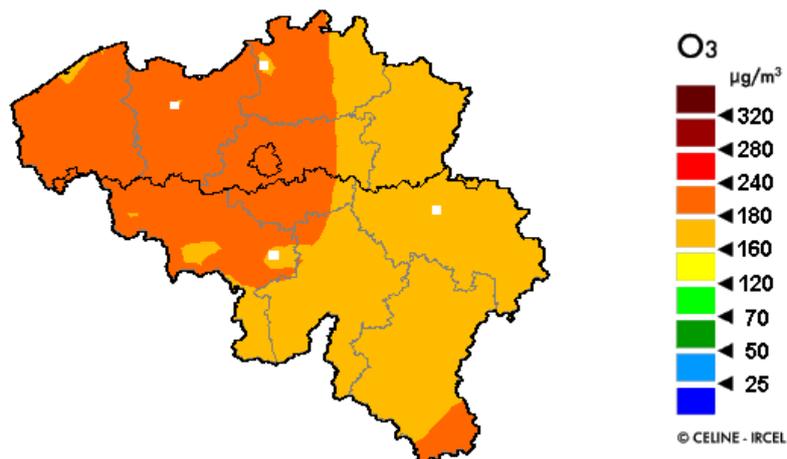


Concentrations horaires maximales prévues pour le jeudi 26 juillet 2018

Demain vendredi 27 juillet

Demain, les températures seront de nouveau très élevées avec des valeurs maximales prévues qui pourraient atteindre 36°C. Le temps sera à nouveau ensoleillé. Des cumulus se développeront dans l'après-midi, avec un risque d'averse ou d'orage de chaleur isolé. Le vent sera faible à modéré. **Les concentrations d'ozone, bien que en diminution, resteront élevées et le risque de dépassement du seuil européen d'information sera important sur le nord et l'ouest du pays. On ne prévoit actuellement pas de dépassement du seuil européen d'alerte de 240 µg/m³.**

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 170 et 200 µg/m³
- Seuil européen d'information de 180 µg/m³ : risque important de dépassement sur une grande partie du pays.
- Seuil européen d'alerte de 240 µg/m³ : on ne prévoit actuellement pas de dépassement.



Concentrations horaires maximales prévues pour le vendredi 27 juillet 2018

Evolution à partir de samedi 28 juillet

Selon les dernières prévisions, les températures devraient diminuer pour ce week-end. Les concentrations d'ozone devraient continuer à descendre et se situer à des niveaux normaux pour la période de l'année. L'évolution des concentrations en ozone après ce week-end n'est pas encore claire. Celle-ci sera communiquée dans un prochain bulletin.

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m³ plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m³) et d'alerte (240 microgrammes/m³) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m³ peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures	Diminution estimée des fonctions respiratoires ^{1(**)}
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

1 ^(**) La diminution des fonctions respiratoires est exprimée en fonction de la réduction du paramètre FEV1 (Forced Expiratory volume in 1 second), c'est-à-dire la diminution du volume d'air expiré pendant 1 seconde lors d'une expiration forcée.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html).

RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule
- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
 - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
 - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
 - Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : Bruxelles Environnement (IBGE)

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS PRESSE

En Région flamande :

- VMM : mevrouw Katrien Smet – tel. : 053/726.573 – GSM: 0473/99.28.70
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: de heer Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Cabinet de la Ministre C. Fremault : Mme Kathrine Jacobs – tél. : 0474/62.40.43
- Bruxelles Environnement : Mme Julie Hairson – tél. : 02 / 775.79.29

En Région wallonne :

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Mme Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75

CELINE :

- FR : M. Philippe Maetz – tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL: M. Frans Fierens – tél : 02/227.56.71 – GSM : 0494/62.91.40